Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 27 (1957)

Heft: 1

Bibliographie: Notes bibliographiques

Autor: Marclay, Robert / Lasserre, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

JEANLOUIS CORNUZ. *Jules Michelet : Un aspect de la pensée religieuse au XIXe siècle*, Librairie Droz, Genève, 1955.

Il est difficile de faire une synthèse de la pensée de Michelet. Le caractère hypersensible, passionné et souvent inconsistant d'une œuvre si vaste décourage le critique épris de logique et de solidité qui voudrait brosser un tableau fidèle et cohérent de l'historien et du poète. C'est à cette tâche méritoire et astreignante que s'est attaché Jeanlouis Cornuz dans sa vaste thèse consacrée plus particulièrement à la pensée religieuse de Michelet. Il fallait choisir un problème central, un point de polarisation assez sûr pour ne pas s'égarer dans l'œuvre ondoyante et parfois contradictoire de Michelet. Aussi, le sous-titre : *Un aspect de la pensée religieuse au XIXe siècle* n'a-t-il aucune valeur restrictive ; il nous guide plutôt à travers une étude très riche, parfois trop touffue, mais abondamment documentée à des sources de première main dont quelques-unes sont inédites.

La thèse veut donc démontrer que toutes les démarches de la pensée de Michelet et, plus encore, les aspirations passionnées de son cœur s'ordonnent autour d'un problème central : celui de la justice, de la Justice érigée en religion. Michelet n'admet pas d'autre culte. Jeanlouis Cornuz fait l'exégèse de cette religion avec beaucoup de précision et de méthode, en laissant très souvent la parole à Michelet lui-même, dont le portrait devient ainsi très vivant.

C'est d'abord la naissance de cette religion dans l'âme de l'historien. Les premiers chapitres de la thèse situent l'auteur et l'œuvre dans une nation en pleine effervescence révolutionnaire et dans les courants d'idées complexes qui informent les premières décades du XIXe siècle. Beaucoup plus moraliste que sociologue, très souvent utopiste et toujours passionné, Michelet est marqué par le courant plus ou moins ésotérique de l'illuminisme. Il y puise l'idée de l'*unité* de tous les êtres et le goût de la synthèse historique, en même temps qu'un sentiment de parenté et d'amour envers tout le créé. C'est vers une conscience plus aiguë de cette unité de l'être, vers plus d'amour et, partant, vers un rapprochement idéalisé de toutes les classes que l'humanité est en marche. La révolution détermine et active cette progression ; le rôle de l'historien est de la révéler à travers les siècles, de l'exalter, de la diriger. L'auteur étudie longuement, un peu trop peut-être, les influences secondaires qu'a subies Michelet avant de découvrir Vico. On aimerait que cette première partie fût plus décantée et moins morcelée, car malgré le réel intérêt de ces études préliminaires, on s'achemine avec quelque lenteur vers le problème central : le sens de l'histoire selon Michelet.

C'est le philosophe italien Vico qui aura sur l'historien l'influence déterminante, moins en lui imposant un système de philosophie qu'en lui révélant plus clairement ce qu'il sentait déjà, le rôle du peuple dans l'histoire. C'est à Vico que Michelet doit, en grande partie, sa méthode et sa philosophie de l'histoire. Dans sa recherche de la vérité historique, il refuse la méthode cartésienne, pour découvrir

le critérium du vrai dans la sagesse populaire, le sens commun, qui est infaillible, parce qu'il ne sépare jamais la réflexion de la vie et de l'action. Le peuple a donc le pas sur les élites, il est le dépositaire de la vérité. C'est lui qui fait l'histoire et non pas les grands hommes à la Plutarque. Le peuple, moteur de l'histoire, ne peut se tromper dans son action, car il s'appuie sur des aspirations immuables et universelles : la Justice et la Liberté. Luttant pour plus de justice et pour sa liberté, le peuple opère la Révolution dont le caractère est sacré. L'histoire est donc la lutte de la liberté contre toutes les forces qui s'opposent à elle et que Michelet définit d'un seul mot : la Fatalité.

Nombreux sont les personnages de ce drame, l'Histoire, qui au cours des siècles met sans cesse aux prises les forces de la Liberté et celles de la Fatalité. Jeanlouis Cornuz y consacre quatre chapitres de sa thèse ; ce sont sans doute les plus vivants et les plus solides. Il y a d'abord la France que Michelet aime comme une personne et dont il revit les vicissitudes avec tant de passion qu'il peut s'écrier dans un moment d'enthousiasme naïf : « Je suis la France ». Elle représente pour lui tout ce qui est juste et libre. Elle est « l'organe de la révélation nouvelle, son interprète entre Dieu et l'homme ». Les autres nations sont agréées dans la mesure où elles luttent avec la France pour la Révolution et la Liberté. Mais le personnage principal du drame de l'histoire est le peuple. Cette notion reste d'ailleurs un peu floue dans l'œuvre de Michelet. C'est le peuple des campagnes, mais c'est aussi, d'une manière beaucoup plus vague, le Tiers-Etat, ou du moins tous ceux qui, dans le Tiers-Etat, ont gardé le sens de la liberté, c'est, en définitive, tous ceux qui pensent comme Michelet. Reste le héros, qui représente la part de l'individu dans l'histoire, celui qu'on peut nommer et qui donc se distingue du peuple anonyme. Quel rôle joue-t-il dans le drame ? De même qu'il y a un faux peuple et qu'il peut y avoir une anti-France, il existe un faux héros, qui au lieu de lutter avec le peuple pour la liberté, prend le parti de la Fatalité contre lui. Robespierre en est le type, comme Napoléon. Mais ce dernier est d'autant plus dangereux qu'il est plein de séduisantes qualités. Le véritable héros baigne dans le peuple. Il en est le porte-parole, le témoignage vivant, comme les prophètes étaient les instruments du Verbe de Dieu. Jeanne d'Arc, humble, généreuse, sortie du peuple dont elle a la sagesse et le sens de l'action, Jeanne d'Arc, éminemment française, incarne le vrai héros, comme Danton, qui est la voix même de la Révolution et de la France. Le peuple n'en reste pas moins l'unique héros de l'histoire, car il est le seul agent véritable de la Révolution.

Jeanlouis Cornuz ne cache pas ce qu'il y a de simpliste et d'utopique dans une telle vision de l'histoire. Michelet est séduit par les synthèses grandioses : Liberté, Fatalité, en lutte dans le drame de l'histoire ; le peuple, personnage principal, la Révolution, unique dénouement valable. Ces grands thèmes révèlent un poète généreux, mais ils offrent peu de prise sur le réel.

La thèse va maintenant étudier la religion nouvelle que l'auteur de *La Bible de l'Humanité* entend substituer aux anciens dogmes. On voit qu'elle justifie son titre : *Un aspect de la pensée religieuse au XIXe siècle.* Après avoir montré ce qui oppose Michelet au christianisme, l'auteur définit l'idéal religieux de l'historien. La religion nouvelle, on pouvait le supposer, n'est autre que la Révolution, seule gardienne de la vraie justice et, par conséquent, beaucoup plus divine que n'importe quelle religion révélée.

Michelet, qui se fit baptiser à l'âge de dix-huit ans et qui pratiqua un certain temps sa religion, fut d'abord séduit par la mission sociale de l'Eglise. Mais il est déçu lorsqu'il croit découvrir que, même au moyen âge, l'Eglise a failli à cette

mission en prenant le parti des nobles contre les pauvres. Tout en se rapprochant de la religion du Vicaire savoyard, Michelet garde cependant jusque vers 1840 une sympathie pour les croyances chrétiennes, vraies poétiquement, comme de touchantes légendes. Il faut les respecter, car elles sont une manifestation primitive et authentique de l'âme populaire.

De cette attitude conciliante et sereine, Michelet va passer à une hostilité déclarée envers l'Eglise catholique, particulièrement les Jésuites, ces « tyrans du clergé ». D'ailleurs, comment admettre dogmatiquement une Eglise qui condamne l'innocent non baptisé, qui favorise l'injustice et trahit le peuple ? Au christianisme, Michelet oppose le Dieu de Justice que la Révolution doit révéler au monde régénéré. « Je définis la Révolution, dit-il, l'avènement de la Loi, la résurrection du Droit, la réaction de la Justice. » Comme toute autre religion, elle est le règne de Dieu sur la terre. Comme le christianisme aussi, elle a une humble naissance dans la salle du Jeu de Paume, qui fut « son étable de Bethléem ». Elle a ses tables de la loi dans la Déclaration des Droits, ses prophètes en Voltaire et Rousseau.

La Révolution est donc le moment où le Dieu de Justice s'est révélé au monde avec le plus d'éclat. Mais c'est aussi un fait moral, une transformation de toutes les valeurs. Les revendications matérielles comptent peu pour Michelet dans les mobiles de la Révolution ; il voit en elle une nouvelle naissance, celle d'hommes libres. Naissance aussi d'une unité nationale, d'une langue unifiée, d'une armée, d'une autorité légitime.

Que deviennent donc les faits ? La Révolution a-t-elle réussi ? Michelet est bien obligé de reconnaître qu'elle a, en tout cas partiellement, échoué. Il attribue cet échec à un manque de foi. Les révolutionnaires n'ont pas cru à la force de leur nouvelle religion, et même, méconnaissant le caractère religieux de leur action, ils ont voulu sauvegarder l'ancienne Eglise par la Constitution civile du clergé. C'était un non sens, car la Révolution ne peut tolérer aucune Eglise. Puis l'action révolutionnaire s'est corrompue par la terreur.

Tout espoir est donc perdu ? Non, Michelet ne peut se résoudre à cet échec. La France demeure idéalement pour lui la gardienne de la nouvelle Eglise. L'échec de deux révolutions lui fait comprendre que le peuple, victime de l'éducation chrétienne, n'était pas encore mûr pour l'ère de la Justice. Mais, changez l'éducation du peuple et tout sera possible.

Pour le présent, Michelet essaie de se consoler de cet échec. Plus exactement, il cherche sur un autre plan une révolution plus chimérique où rien n'opposera à ses rêves le démenti des faits : il se tourne vers l'histoire naturelle. Car, dans la nature aussi, on peut découvrir une mystérieuse loi d'amour dans la profonde unité des êtres. Tout vit dans la nature, et, même si l'harmonie est souvent défigurée, ne doit-on pas penser qu'un progrès est possible ? Mais là aussi, l'historien bute sur le mal et son espoir est timide. Heureusement qu'il lui reste au-dessus de tout la certitude de l'immortalité de l'âme, vérité consolante et nécessaire pour que puisse s'établir le règne de la Justice.

Le grand mérite de Jeanlouis Cornuz est d'avoir fait une œuvre vivante. C'est le drame même de la vie de Michelet que nous voyons se dérouler tout au long de la thèse ; le drame d'un homme trop sensible qui tente désespérément d'accorder les mouvements de son cœur aux démarches de sa raison. Malgré toute la sympathie que l'on sent présente à chaque page, l'auteur garde toujours assez de recul pour que son exégèse ne tourne pas à l'apologie. Il se plaît même souvent, par une sorte de jeu sans malice, à montrer les contradictions internes de la pensée de Michelet.

On peut regretter que les chapitres n'aient pas été groupés sous des titres généraux. Divisé en trois ou quatre parties, l'ouvrage aurait eu quelque chose de moins massif et de plus aéré. Mais la tâche était considérable et la difficulté était surtout de présenter sous une forme cohérente une personnalité aussi complexe et aussi changeante que celle de Michelet. La thèse de Jeanlouis Cornuz est attachante, car sous une masse très riche de citations et de références on sent la présence vivante de l'historien de la Révolution.

Robert Marclay.

OLOF GIGON, *Kommentar zum zweiten Buch von Xenophons Memorabilien.* Bâle, Verlag Reinhardt AG., 1956. (Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft, vol. 7.)

Poursuivant son commentaire des Mémorables (voir le numéro de novembre 1954 des *Etudes de Lettres*), M. Olof Gigon nous en a donné en 1956 le second volume. Il s'y est proposé le même but, qui est principalement de situer Xénophon et son œuvre dans la postérité de Socrate. On y retrouve donc la même méthode d'analyse : comparaison des thèmes du récit xénophontien avec les thèmes de la littérature socratique, reconstitution des ensembles logiques auxquels ces thèmes appartiennent, relation de ces ensembles avec la pensée de Socrate ou la tradition sophistique. Cette méthode permet au lecteur de découvrir dans le désordre de souvenirs sur Socrate apparemment racontés à bâtons rompus un propos philosophique fermement conduit. En effet, si le premier livre des Mémorables est consacré à louer en Socrate la piété et la modération du philosophe, le deuxième montre comment le philosophe doit se rendre utile à la société. L'utilité : la nature de cette vertu philosophique, qui occupe dans l'idéal de Xénophon la place réservée chez Platon à la recherche du bien, révèle plus que dans le premier livre l'influence des Sophistes et avec elle l'influence plus ou moins directe de Socrate.

Entre eux et Xénophon, cependant, la littérature socratique ne cesse de s'interposer. Sa présence est particulièrement sensible dans la pièce maîtresse du livre : le mythe d'Héraclès à la croisée des chemins (chapitre 1, §§ 21-34). Car si Xénophon, non sans fierté, prétend le tenir d'un ouvrage de Prodicos, il est visible que les discours que Méchanceté et Vertu y adressent à tour de rôle à Héraclès pour l'engager sur leur chemin ne conservent rien du style grandiloquent du sophiste de Céos. Ils se plient visiblement, en revanche, aux exigences de la controverse que Xénophon mène dans ce chapitre contre Aristippe, et d'ailleurs contre un Aristippe refait selon le schéma de la dialectique postsocratique. On voit ainsi que les progrès de la philosophie dans cette période du Ve et du IVe siècles consistent autant et peut-être plus à poser dans une problématique sans cesse renouvelée des questions immuables, qu'à découvrir à ces questions immuables des réponses nouvelles. Et c'est tout naturellement ce mouvement du progrès qui permet à Xénophon de tenter sa chance comme philosophe. Car il peut, en laissant parler ses soucis et ses préférences, inscrire dans « son problème » les débats traditionnels de la sophistique et du socratisme. Sont ainsi mises en évidence, par exemple, dans le chapitre 6, cette règle de méthode qu'il se fixe de s'assurer en toute circonstance de l'assentiment des dieux à ses entreprises, et cette conviction qu'un bienfait suscite une amitié, elle-même source de bienfaits en retour, et que de même une attitude hostile à l'égard de quelqu'un fait de lui un ennemi.

En fait, c'est à toute sa conception de l'amitié que Xénophon imprime le plus profondément la marque d'une pensée originale. M. Gigon le prouve en comparant

avec le chapitre 6 le dialogue que Platon a consacré au même problème de l'amitié sous le titre de *Lysis*. Cette comparaison nous vaut un commentaire rapide mais complet dudit dialogue. Elle aboutit à l'importante conclusion que Platon, en faisant de l'amitié une étape de la recherche du vrai bien, se meut dans des catégories ontologiques, tandis que Xénophon, en identifiant l'amitié à l'ami parfait et en considérant ce dernier comme une source de bienfaits, se meut dans des catégories sociologiques. Le voilà donc reconnu, sur ce terrain comme sur bien d'autres, moins philosophe que Platon, mais de ce fait aussi plus seul dans l'aventure philosophique : sa personnalité s'est manifestée. Félicitons M. Gigon d'avoir su la dégager d'un texte où le lecteur non averti ne voit d'abord que lieux communs et truismes. Et si son commentaire ne nous permet pas de promouvoir Xénophon au premier rang de la phalange des philosophes stimulés par l'exemple de Socrate, du moins nous interdit-il de le retirer de cette phalange. Cela aussi devait être exprimé dans un ouvrage qui s'efforce de ne jamais isoler Xénophon de ses devanciers plus illustres ou de ses concurrents plus doués.

François Lasserre.

LOUIS JUNOD, *Moudon*. Photographies de Robert Wahli, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1956 (Trésors de mon pays, 76).

Par le texte comme par l'illustration, ce petit livre est une source de plaisir. Plaisir de vivre en quelques instants l'histoire d'une ville qui joua le rôle de capitale du Pays de Vaud savoyard. Plaisir de parcourir, avec M. Junod, la rue du Vieux-Bourg ; de s'arrêter sous les avant-toits majestueux de maisons bernoises ; de flâner sur la place du marché au bétail, près de l'église Saint-Etienne ; de pénétrer ensuite à l'intérieur de ce sanctuaire aux lignes gothiques très sobres, d'y admirer les belles stalles du XVIe siècle. Plaisir aussi de voir glisser sous le pont couvert les eaux miroitantes de la Broye, de s'évader dans une belle et riche campagne aux maisons cossues.

Un petit volume qui justifie pleinement le titre de la collection qui l'abrite.

E. G.